CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

Fast mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours.....6:15 p m
Limited tous les jours..... 8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. ..... 8:50 a m
Dimanche excursion..... 9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours..... 9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..... 4:00 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 Limited..... 8:30 a m
No 3 Pan American special. 8:10 p m
No 5 local..... 4:45 p m
No 7 points Est Louisiane.. 8:45 a m
Excursion du dimanche.
No 9..... 7:05 p m
No 9 Excursion du mercredi 7:05 p m

DEPART.

No 6 local..... 6:00 a m
No 4 Pan American special. 9:10 a m
No 8 points Est Louisiane.. 4:20 p m
No 2 limited..... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10..... 7:45 a m
No 10 Excursion du mercredi 7:45 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

No 2 Chicago limited..... 8:00 p m
No 1 fast mail.....10:00 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 8:00pm
No 1 Louisville Mail.....10:00 am
No 23 local mail.....10:20 p m
No 5 Northern Express .... 7 55 am
No 31 McComb Acod .....9:35 am

DEPART.

No 4 Chicago limited..... 9:15 a m
No 24 local mail..... 6.50 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15a m
No 2 fast mail..... 7:05 p m
No 6 Northern Express.... 5:20 p m
No 1 Louisville Mail..... 7:05 pm
No 32 McComb Acod .....3:50 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express.....10:40 a m
Vicksburg express..... 5:50 p m
Valley express..... 8:00 a m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m

DEPART.

Memphis express..... 3:30 p m
Vicksburg express..... 7:10 a m
Valley express.....10:15 p m
Bayou Sara Accommodation 4:40 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local.....11:30 a m
H. O. and Houston..... 5:45 p m
Pacific Coast Express..... 8:50 a m
Sunset Limited..... 6.45 p m

DEPART.

Local..... 3:40 p m
H. O. and Houston..... 6.55 a m
Pacific Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Limited.....11 55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express..... 7.30 a m
Local.....12.05 p m
California express..... 7:45 p m

DEPART.

California express..... 8.30 a m
Local..... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express..... 6.20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.
Alger..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.
Alger..... 8.00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach.....10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

*LA TOURAINE, 31 décembre.
LA CHAMPAGNE, 7 janvier.
*LA SAVOIE, 14 janvier.
LA BRETAGNE 21 janvier.
LA TOURAINE, 28 janvier
LA CHAMPAGNE, 4 février.
*Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York FRANK J. ORFILA, No 213 rue Carondelet N. O., Lne. Agent général du Sud.
1er fév—1 an

4 DEBOUCHES IMPORTANTS

THE T AND P TEXAS PACIFIC RAILWAY
TEXAS, TULSA, MEMPHIS, NEW ORLEANS, EL PASO

Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement Nord de Chars AU Texas

Pour les services supérieurs des passagers demandez à S. GRAHAM, Agent Ces Passagers et Ces Billets, Hôtel Orléans
1er mars—

Cadeaux de circonstance Bijoux, objets d'art et de fantaisie.

Nous voici à la veille de deux fêtes qui tiennent une grande place dans nos cœurs : deux fêtes qui, pour n'avoir pas le même caractère, n'en ont pas moins des points de contact. La Noël et le Premier de l'An sont ces fêtes, sont ces jours qui nous apportent la joie dans l'âme, qui avivent nos affections, qui font fleurir en nous la générosité.

A l'occasion de ces deux fêtes, la maison F. A. Brunet, rue Royale, 311, a ajouté à son fonds de magasin fort beau, un complet assortiment de bijoux de luxe et utiles : montres, chaînes, bracelets, bagues, boutons de tous genres.

Parmi les articles utiles qu'elle vient de recevoir et que distingue un cachet de bon goût, sont des jumelles d'opéra, des binocles, des cannes, des ombrelles, des parapluies, des horloges, de l'argenterie véritable, du plaqué, tout ce qui se peut rêver et que l'on trouve dans un magasin de bijouterie de premier ordre.

Est-il besoin d'ajouter que les prix de tous ces articles sont d'une surprenante modicité. M. Brunet les donne pour ainsi dire.

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1903

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Etiage à 8 heures A. M.

STATIONS.	Plus haut niveau à la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changement en 24 dernières heures.
St-Paul		14		
Davenport	16	15		
St. Louis	33	30	2.8	-0.2
Cairo	44	45	5.5	-2.3
Memphis	23	25	1.2	-0.2
Helena	43	42	2.9	-0.1
Vicksburg	44	45	1.0	-0.4
Rivière Rouge			4.0	
Donaldsonville	22	25		
N. Orléans	9	10	4.2	0.0
Melville		21	4.8	-0.2
Omaha		41		
Kansas City		21	5.0	-0.1
Pittsburg	20	22	4.5	-0.5
Cincinnati	49	50	10.0	-0.3
Louisville		28	4.4	-0.2
Nashville		40	16.5	-0.6
Chattanooga	33	33	2.7	-0.7
Fort Smith		22	2.3	0.0
Little Rock		28	3.1	0.0
Fort Worth		37	4.2	0.0
Shreveport	26	28	6.2	-0.5
Shreveport	21	29	-2.0	0.0
Alexandria	32	33	-1.1	-0.1
Batesville				
Camden	35	39	5.4	0.3
Monroe		46	4.0	1.2

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 25 DECEMBRE 1903.

Bas du fleuve—LOUISE à 11 a m
Haut du fleuve—LAFOURCHE à 12 m

SAMEDI, 26 DECEMBRE 1903.

Haut du fleuve— GEM à 12 m
Rivières Ouachita et Black— ROBERTA à 5 p m

BILLETS D'EXCURSION

POUR LES

JOURS FERIES

VIA LE

Southern Railway,

En Vente les 22, 23, 24 et 25 Décembre.

Washington, D. C.	$36.90
Richmond, Vie.	35.60
Norfolk, Vie.	35.60
Charlottesville, Vie.	31.90
Lynchburg, Vie.	31.90
Danville, Vie.	31.90
Greensboro, C. du N.	31.25
Raleigh, C. du N.	31.25
Charlotte, C. du N.	30.95

Bureau des Billets à côté de l'Entrée des Dames de l'Hôtel St-Charles.

No 701 rue Commune.

J. C. ANDREWS, Agent S. W. P.
22 déc—4

CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET.

Coin Union. Phones 311 et 52
Cour encourale: 4716 rue Magazine
Coin Valence. Phone 161

THE MONONGAHELA RIVER Consolidated COAL & COKE CO.

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Charbon en Gros et au Détail

Les commandes des familles sont sollicitées. Il est fait une spécialité de la vente du charbon aux navires.

—Bureau Central—

315 rue Carondelet.

PHONE 576.

Dry Dock à Algier, Phone 38

Dépôts en Ville: Rues Race et Levée Phone 1565, rue Quartier, entre Decatur et Chartres Phone 4338.
13 sept—1an dimanche

Procurez-vous une bouteille

D'EAU D'ABITA

Pétillante et Gazeuse, et vous en voudrez une caisse.

Exquise mousseuse et jamais lasse, la meilleure eau de table mise en bouteille.

ABITA SPRINGS WATER CO., L'TD.

Phone 2000.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Joseph Pistorious vs J. Smith.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 15 625—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Dewey, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division E, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, près du Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 4 janvier 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—CHAS. R. KENNEDY, Constable. E. P. Foley, avocat pour le plaignant.
25 déc—25—janv 1 4

Ruben Kohn & Co. Ltd vs E. Kiar.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 15,550—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorno, juge Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le 2me District de cette ville, le SAMEDI, 26 décembre 1903, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Habituellement, cinquante chaises changeuses, un lot de marchandises assurées, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant.—CHAS. R. KENNEDY, Constable. Charles Rosen, avocat. 16 déc—16 18 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jos. T. Brady

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 925—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte provisoire présenté par Annie Freeman, veuve de Jos. T. Brady, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte, sur ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—S. F. Gautier, avocat. 24déc—24 28—jan 9

Succession de Madeline Zahn, Veuve de Anthony Tomasoich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 243—Division D—Attendu que Madeline Tomasoich, veuve de Nick Kusto a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Madeline Zahn, veuve de Anthony Tomasoich, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi ledit acte ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John Dymond Jr, avocat.
24 déc—24 26—jan 2

Succession de Giuseppe Impastato

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 72 245—Division E—Attendu que Vincent Impastato a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Giuseppe Impastato, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Moses Echezabal, avocats.
23 déc—23 27—1 jan

Succession de Margaret A. Turcman Veuve, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69 211—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Beatrice Teresa Turcman, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—A. G. Rivers, avocat. 2 déc—22 26 31

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Johanna Morris Brown, épouse de L. W. Brown.

No 71,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs; bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 12 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 9 décembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet (maintenant Avenue Cleveland) et White désigné comme lot No 9, sur un plan d'arpentage par L. W. Brown, voyer de ville, daté le 12 août 1886, lequel dit lot mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur 140 pieds de profondeur entre lignes parallèles et borne dans le fond par une allée large de 20 pieds s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun au dit lot et d'autres comme il est démontré sur ledit plan. Les améliorations sont désignées par le No 2724 rue du Canal et comprennent un cottage "Queen Ann" simple et moderne, retiré du trottoir avec une barrière en fer sur la façade et contenant une vaste galerie sur le devant, salle de réception, salon, salle à manger, deux chambres à coucher, bibliothèque, cuisine, chambre à bain, installations modernes de plomberie, gaz, etc. La maison est en parfait état, de jolis mantelaux de cheminées, gaz, etc. Sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1904 au taux de $42.50 par mois.

2—Les deux splendides lots à bâtir sur l'avenue Cleveland entre les rues Broad et White et de plus décrits comme deux certains lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Cleveland (autrefois Gasquet), Broad, White et Canal, désignés par les Nos 23 et 24 sur le susdit plan par Brown, voyer et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le 4 octobre 1886, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 153 pieds 8 pouces, 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés dans le fond par une allée commune de 20 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun desdits lots et d'autres qui sont adjacents à ceux-ci. Dans le fond des lots est une bâtisse en bois à deux étages servant d'écurie, etc.

L'avenue Cleveland est pavée et les lots sont très désirables.

Conditions—Comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Martial H. Marion, notaire aux frais des acquéreurs.

E. A. O'Sullivan, avocat.
12 déc—12 13 20 27—jan 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Godet son mari, No 71 464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 décembre 1903, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'entrée publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Bienville, Conti et l'avenue Hagan, désigné comme lot 13 et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Conti par 112 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903, au dessous du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 nov—24 26—déc 6 13 20 26

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 29 décembre 1903.

Succession de Dominique Guérin

No 72,161—Cour Civile de District—Division A.

Un lot de meubles de maison et quincaillerie, au No 830 rue Marigny à 11 heures a. m.
1déc—19 20 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominique Guérin.

No 72 161 Cour Civile de District—Division A.

Cette bâtisse en bois à un étage, et deux étages dans le fond, Nos 828-30 rue Marigny.

MARDI, 19 JANVIER 1904

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 848 rue Commune—MARDI, le 19 janvier 1904—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, daté et signé le 14 décembre 1903, et à moi adressé, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No 9 dans l'Ilet No 17, d'après le plan de Benjamin Buisson, voyer daté le 2 janvier 1842, et déposé en l'Etude de Félix Parey, ancien notaire, et mesurant en mesure anglaise trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, devant être passé pardevant Robert Légier, notaire.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
Walter L. Guesnon, avocat.
1déc—18 20 27—janv 3 10 17 19

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anthony Feldmann.

No 71 994—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 14 janvier 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 30 novembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div. D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le septième District de cette ville, dans l'Ilet No 15, maintenant 141, borné par les rues Levée, Quatrième (maintenant Eagle) et Jackson (maintenant Gen. Ogden), étant désigné comme une partie du lot No 25 et mesurant trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; et deux certains lots situés dans le même District et Ilet, désignés comme Nos 26 et 27, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Et à 10 heures a. m., le même jour sur les dits lieux rue Eagle, un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. L'acte de vente et les taxes de 1903 aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 déc—13 19 26—jan 3 10 14

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse Cottage Désirable No 1304 rue Constance près Thalie.

Succession de Mme Mary Leahey.

No 69 721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 19 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 décembre 1903, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

La bâtisse simple désirable No 1304 rue Constance contenant 5 chambres, hangar, citerne etc., plus complètement décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet No 116, borné par les rues Thalie, Constance, Annonciation et Melpomène, le dit lot ou portion de terre est désigné par la lettre C sur un arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil et voyer, un plan duquel est daté avril 1889, et annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 29 avril 1889, et mesurant d'après ledit plan 23 pieds 10 pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de 80 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt et toutes les charges usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et faire un dépôt de 20 0/0 comptant pour les la vente. L'acte de vente pardevant Wm Reinardin, notaire aux frais de l'acquéreur.
13 déc—13 20 27—janv 3 10 17 19

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi.

Cottage simple, 516 rue Upperline, entre les rues Magazine et Constance.

Succession de Geo. T. Hanlin.

No 71,895—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 2 décembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, etc., dans le 6ème district, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Upperline Magazine et Robert, désigné comme lot No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme No 516 rue Upperline et comprennent un cottage simple en bois, ayant 4 chambres, galerie sur le devant dans la cour se trouvent hangar et citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant L. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes de 1904 en plus et au dessus du prix de la vente. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour tier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.
6 déc—6 13 20 27—janv 3 6 7

Paul & Gurley.

VENTE JUDICIAIRE.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—MARDI, le 29 décembre 1903, à midi, au No 511 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge, Division C, daté le 7 décembre 1903 dans la succession Eugène Engel (Dossier 72,108), il sera vendu:

L'intérêt du dit E. Engel, étant 16416/67200 dans 5 lots, désignés comme lots 6 à 10 inclusivement dans l'Ilet bornés par les rues Lowerline, Ann, Pine et Irma. No 6 à 30 pieds face à Lowerline, sur 120; Lots 7, 8, 9, 10 ont chacun 30 pieds face à la rue Irma sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Assomption des taxes de 1903 par l'acquéreur. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant P. D. Oriveur, notaire.
12 déc—12 20 29

VENTES A L'ENCAN.

PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Franklin C. Rice — No 71,810—Division E—
vs
Le mineur J. E. Pierce et als. — Cour Civile de District.

MARDI, LE 26 JANVIER 1904.

Quand aurez-vous une autre occasion comme celle-ci de faire un placement en cottages simples et doubles?

No 3301 rue Dumaine. Nos 3325-31 rue Dumaine. No 3328 rue St-Philippe
Nos 3305-07 rue Dumaine. Nos 3335-37 rue Dumaine. Nos 917-19 ave Hagan
Nos 3309-11 rue Dumaine. Nos 3339-41 rue Dumaine. Nos 921-23 ave. Hagan
Nos 3315-17 rue Dumaine. No 924 rue Moss. Nos 925-27 ave. Hagan
Nos 3319-21 rue Dumaine. No 3346 rue St-Philippe. Nos 929-31 ave. Hagan
Nos 3325-27 rue Dumaine. No 3320 rue St-Philippe. Nos 933-35 ave. Hagan

15 LOTS VACANTS DANS LE MEME ILET.

Toutes les Propriétés ci-dessus sont dans l'Ilet No 463—2me District—borné par la rue Dumaine, l'avenue Hagan, les rues St-Philippe et Moss.

—ET—

Seront vendues d'après un arpentage et plan faits par Edgar Pilié, voyer, daté le 9 décembre 1903.

MOI, PETER GALLAGHER, un encanteur dûment licencié, offrirai en vente à midi, MARDI, le 26 janvier 1904, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée en vertu d'un jugement rendu et signé le 11 décembre 1903 et signé en cour ouverte le 21 décembre 1903 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lot Un—Connu comme No 3301 rue Dumaine, formant l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Dumaine, et est occupé comme magasin et de cours et loué par mois à $25.00, et mesurant d'après ledit plan et arpentage vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix-neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Deux—Connu comme Nos 3305-07 rue Dumaine—contigu au lot Un—est un cottage double et mesurant, d'après ledit plan et arpentage, trente-cinq (35) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix-neuf (119) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Lot Trois—Connu comme les Nos 3309-11 rue Dumaine—contigu au lot Deux—est un cottage double et mesurant, d'après ledit plan et arpentage, trente six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Quatre—Connu comme les Nos 3315-17 rue Dumaine est contigu au lot trois, est un cottage double et mesurant d'après les ci-dessus mentionné plan et arpentage trente six pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf pieds (119) de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Cinq—Connu comme les lots Nos 3319-21 rue Dumaine, contigu au lot quatre est un cottage double et mesurant d'après les ci-dessus mentionné plan et arpentage trente six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Six—Connu comme Nos 3325-27 rue Dumaine, contigu au lot cinq, est un cottage double et mesurant d'après les ci-dessus mentionné plan et arpentage trente six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de deux cent vingt (220) pieds cinq (5) pouces sur la ligne du côté la plus rapprochée de l'avenue Hagan et deux cent vingt (220) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes sur la ligne du côté opposé et a une largeur dans le fond de trente six (36) pieds.

Lot Sept—Connu comme Nos 3329-31 rue Dumaine contigu au lot six, est un cottage double et mesurant d'après les ci-dessus mentionné plan et arpentage, trente-six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de deux cent vingt (220) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes sur la ligne de côté plus près de l'avenue Hagan et deux cent vingt (220) pieds, dix (10) pouces sur la ligne opposée, et a une largeur dans le fond de trente-six (36) pieds.

Lot Huit—Connu comme Nos 3335-37 rue Dumaine contigu au lot sept est un cottage double et mesurant d'après les ci-dessus mentionné plan et arpentage trente-six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Neuf—Connu comme Nos 3339-41 rue Dumaine contigu au lot huit, est un cottage double et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionnés trente six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Dix—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot neuf et mesurant, d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Onze—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot dix et mesurant, d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage, trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Douze—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot onze et mesure d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Treize—Consistant d'un lot de terre vacant formant l'encoignure des rues Dumaine et Moss et est contigu au lot douze et mesurant d'après le ci-dessus plan et arpentage trente deux (32) pieds six (6) pouces et une (1) ligne de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur sur la ligne contigue au lot douze et cent dix neuf (119) pieds quatre (4) pouces latérale à la rue Moss sur une largeur de vingt quatre (24) pieds six (6) pouces et deux (2) lignes dans le fond.

Lot Quatorze—Connu comme No 924 rue Moss, sur lequel sont des améliorations consistant en une bâtisse en briques à deux étages occupée comme une résidence et louée jusqu'au 30 septembre 1904, à $30 par mois, mesurant d'après le ci-dessus plan et arpentage cent trois (103) pieds deux (2) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent quatre vingt douze (192) pieds six (6) pouces et deux (2) lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent quatre vingt cinq (185) pieds (8) pouces et sept (7) lignes sur la ligne du côté opposé et a une largeur de cent un (101) pieds (10) pouces.

Lot Quinze—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot quatorze et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente (30) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent dix neuf pieds [119] huit (8) pouces et sept (7) lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent dix sept (117) pieds huit (8) pouces et une (1) ligne sur la ligne de côté opposé et a une largeur dans le fond de trente (30) pieds cinq (5) pouces et six lignes (6).

Lot Seize—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot quinze et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente (30) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent dix sept (117) pieds (8) pouces et une (1) ligne sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent quinze (115) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes sur la ligne de côté opposée et a une largeur dans le fond de trente (30) pieds cinq (5) pouces et six (6) lignes.

Lot Dix-sept—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot Seize et mesurant, d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionné, trente (30) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent trente (113) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent onze (111) pieds, six (6) pouces et deux (2) lignes sur la ligne du côté opposé et a une largeur dans le fond de trente (30) pieds cinq (5) pouces et six (6) lignes.

Le Lot Dix neuf—Connu comme le No 3346 rue St Philippe, formant l'encoignure des rues St Philippe et Moss, est un cottage simple et mesurant, d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente (30) pieds six (6) pouces de face à la rue Moss sur une profondeur de cent onze (111) pieds six (6) pouces et deux (2) lignes sur la ligne de côté contigu au lot dix huit et cent neuf (109) pieds cinq (5) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue St-Philippe et a une largeur dans le fond de trente (30) pieds cinq (5) pouces.

Le Lot Vingt—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot dix neuf et mesurant, d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage, trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe sur cent cinquante deux (152) pieds quatre (4) pouces entre lignes parallèles.

Le Lot vingt et un consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot vingt et un et mesurant, d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionnés trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152) pieds quatre (4) pouces entre lignes parallèles.

Le Lot vingt deux consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot vingt et un et mesurant, d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionnés trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de